

Si l'on en croit M. Le ministre de l'Éducation nationale, tout est sous contrôle. Tout le monde a trouvé son « rythme de croisière » sur la plateforme Ma classe à la maison, les jeunes de Terminale pourront passer leur bac d'ici la fin du mois de juin, les élèves rattraperont leurs retards d'apprentissage cet été grâce à des modules gratuits...

### **Mais M. Blanquer, si vous arrêtiez de faire semblant ?**

Semblant de maîtriser une situation imprévisible, ou à tout le moins imprévue, semblant de faire comme si la continuité pédagogique fonctionnait, semblant de penser que plus de 90 % des élèves n'ont pas « décroché »... Bien sûr, les parents sont reconnaissants du travail réalisé par des professeurs mis en demeure d'enseigner à distance alors même qu'ils n'ont jamais, ou presque, été formés à ces nouvelles pratiques. Bien sûr, les parents ont répondu présent quand le Ministre leur a demandé d'accompagner leurs enfants dans ce processus.

**Mais voilà, ils n'en peuvent plus !** Ils disent stop à la pression qui s'exerce sur eux et les élèves. Ils ne veulent plus qu'on leur donne des dates de sortie de confinement sujettes à caution, recevoir des injonctions sur ce qu'ils devraient faire ou ne pas faire durant leurs vacances, préparer leurs enfants à des examens dont on ne connaît même pas l'organisation, aller chercher des devoirs photocopiés alors qu'ils devraient rester confinés. Tous se plaignent des devoirs trop lourds, du coût matériel induit par cette « continuité pédagogique » ou encore de l'impossibilité de se connecter à Parcoursup en respectant les dates limites.

**Nous, nous ne faisons pas semblant,** tous les jours nous devons répondre aux parents stressés par leur difficulté à ne pas perdre pied dans le travail qui est demandé à leur enfants et qui s'ajoute à l'inquiétude causée par la pandémie.

### **Désormais, nous exigeons :**

1. - la suspension immédiate de Parcoursup ;
2. - l'arrêt des notes données aux élèves en cette période de confinement ;
3. - l'allègement des travaux à réaliser à la maison ;
4. - la garantie d'une reprise des cours là où les enseignants les avaient arrêtés le 16 mars dernier ;
5. - la garantie que les diplômes des élèves ne prendront en compte que les notes obtenues en présentiel.

Communiqué de presse de la FCPE 31 mars 2020

Rodrigo Arenas et Carla Dugault, co-président.e.s de la FCPE.  
Laurence Guillermou, chargée de communication